



Fédération Syndicale Unitaire

SNPES-PJJ : (Syndicat National des
Personnels de l'Education et du Social -
Protection Judiciaire de la Jeunesse)
54 rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris.
Tél. : 01 42 60 11 49. Fax : 01 40 20 91 62.
site : www.snpespii-fsu.org
Mèl : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

SNEPAP : (Syndicat National de
l'Ensemble des Personnels de
l'Administration Pénitentiaire)
12-14 rue Charles Fourier 75013 Paris
Tél : 01 40 21 76 60 - Fax : 01 48 05 60 61
Mèl : snepap@club-internet.fr
Site : www.snepap-fsu.fr

RESULTATS CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES 14 ET 15 OCTOBRE 2010

Ont siégé pour la FSU (SNPES PJJ) :

- titulaire : TRIAS Josiane 06 23 12 77 28

- suppléant : VALLE Jean-Marc 06 09 04 68 77

DECLARATION LIMINAIRE

Cette CAP se tient alors que des mobilisations d'ampleur se déroulent contre le projet de réforme des retraites, réforme profondément injuste qui lèse les salariés du privé comme du public.

Au ministère de la Justice, la RGPP2 va de nouveau sévir contre l'ensemble des personnels. Les adjoints techniques sont particulièrement touchés par les restructurations de services et les fermetures de postes.

Les délégués de la FSU ont de fortes craintes sur le devenir de ce corps au sein du ministère. Ces inquiétudes sont confirmées par la façon dont sont traités les adjoints techniques concernant leur avancement.

Concernant les éléments de travail fournis par l'administration, nous déplorons le manque de rigueur qui prévaut à la préparation des différents documents :

- A la veille de cette CAP, il manque certaines évaluations, ce qui nous surprend car celles-ci auraient dû se tenir en fin d'année 2009. Sachant que le mérite (et donc le résultat de cette évaluation) est le critère principal de l'administration, les situations de certains collègues ne seront pas examinées en raison d'une mauvaise gestion !
- Par ailleurs, nous constatons une nouvelle fois que l'administration ne nous fournit aucun élément sur l'ancienneté Fonction Publique des agents. Nous dénonçons à nouveau ce fait car c'est ce critère qui nous paraît le plus équitable et qui nous permet d'établir nos propositions.

Encore une fois, nous ne pouvons que constater le manque de considération de notre administration, tant à l'égard des Adjointes Techniques de l'Etat qu'à l'égard de leurs représentants.

LISTE AVANCEMENT ADJOINT TECHNIQUE 1ère Classe : 32 promotions possibles

LISTE ETABLIE PAR LA FSU		LISTE RETENUE PAR L'ADMINISTRATION
Nom Prénom	Ancienneté Catégorielle	Nom Prénom
CHARBONNIER Jean-Louis	28 ans 11 mois	L'ADMINISTRATION A INTERDIT AUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS LA
HUYNH HUNG Phi	28 ans 3 mois	
ARNAUD Jacky	27 ans 11 m 16 jours	
OBACH Alain	27 ans 2 m 12 jours	
JACOB Marie Michelle	25 ans 10 m 3 jours	

GASPARD Gilbert	23 ans 11 m 30 jours	<i>DIFFUSION DE LA LISTE DE L'ADMINISTRATION TANT QU'ELLE N'EST PAS VALIDÉE PAR CELLE-CI.</i>
ANDRE Patrick	23 ans 30 jours	
LUCAS Thierry	21 ans 11 m 29 jours	
CALMETTE William	20 ans 9 m 19 jours	
VILLIN Jean François	20 ans 6 mois	
LE CLUSE Geneviève	20 ans 3 m 19 jours	
CLEMENTI Solange	20 ans 2 m 23 jours	
DEMENT Jean Louis	20 ans 28 jours	
MULLER Eric	19 ans 11 m 10 jours	
CARDORET MERLIN Sylvie	19 ans 8 m 16 jours	
BARRIER Daniel	19 ans 5 mois	
OTHILY René	19 ans	
PINLOU Jean Marc	19 ans 5 mois	
URTEBIZE Michel	19 ans 5 mois	
DAVID Fabrice	19 ans 5 mois	
MADELAIN Jacques	19 ans 5 mois	
LONGUEUE Jean Marie	19 ans 5 mois	
LABAT Eveline	19 ans 2 mois 30 jours	
THIBAUT Mickaël	19 ans 2 m 23 jours	
LOPES Nathalie	19 ans 2 m 8 jours	
PEREIRA Ana Rosa	18 ans 9 m 13 jours	
MOURET Jean Marianick	18 ans 5 mois	
JACQUELINE Eric	18 ans 5 mois	
HAUGOMAT Olivier	18 ans 5 mois	
TOUSSAINT Valérie	18 ans 3 m 24 jours	
CORCAUD Jean Yves	18 ans 3 m 24 jours	
HARAN Christian	18 ans 3 mois	

LISTE AVANCEMENT ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAUX 2^{ème} classe :

24 promotions possibles

LISTE ETABLIE PAR LA FSU		LISTE RETENUE PAR L'ADMINISTRATION
Nom Prénom	Ancienneté Catégorielle	Nom Prénom
ROUX Serge	39 ans 8 m 26 jours	<i>L'ADMINISTRATION A INTERDIT AUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS LA DIFFUSION DE LA LISTE DE L'ADMINISTRATION TANT QU'ELLE N'EST PAS VALIDÉE PAR CELLE-CI.</i>
LOUDIN Jean Pierre	35 ans 7 m 16 jours	
TIREL Patrice	30 ans 10 m 22 jours	
LAMINETTE Jean Louis	30 ans 9 jours	
BROSSARD Dominique	29 ans 10 mois	
LEMIERE Philippe	29 ans 6 mois	
STEFF Robert	29 ans 6 mois	

SEGINGER Serge	29 ans 6 mois
CHAGNOT Chantal	29 ans 6 mois
RIOU Jean Yves	29 ans 6 mois
VATINEL Mireille	29 ans 2 m 19 jours
LIAMAZARES Jean Paul	29 ans 2 m 15 jours
BLIN Alain	29 ans 2 mois
ROBIN Thierry	28 ans 9 mois
JAGU Sylvie	28 ans 7 mois
HIRSOUX Patrick	28 ans 6 mois
RIGAL Hervé	28 ans 2 m 16 jours
BOURGES Isabelle	27 ans 24 jours
LEBRETON Marc	26 ans 9 mois
GERBERT Martine	26 ans 2 m 16 jours
BRAULT Gilbert	26 ans 2 m 16 jours
MURZEAU Edwige	26 ans 1 mois
GOUREMAN Hubert	25 ans 5 mois
DULAURENT Colette	25 ans 10 mois
EDMOND Richard	25 ans 10 mois

LISTE AVANCEMENT ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAUX 1ère Classe :
15 promotions possibles

LISTE ETABLIE PAR LA FSU		LISTE RETENUE PAR L'ADMINISTRATION
Nom Prénom	Ancienneté Catégorielle	Nom Prénom
MAUGER Patrick	32 ans 3 m 13 jours	<i>L'ADMINISTRATION A INTERDIT AUX REPRESENTANTS DES PERSONNELS LA DIFFUSION DE LA LISTE DE L'ADMINISTRATION TANT QU'ELLE N'EST PAS VALIDEE PAR CELLE-CI.</i>
GUINDE Stéphane	30 ans 9 jours	
TOUPIN Jean Marie	27 ans 10 m 16 jours	
FOUCRE Gérard	27 ans 10 m 16 jours	
VARTEL Jean Michel	25 ans 8 m 30 jours	
MANOURY Brigitte	25 ans 3 mois	
LENFANT Michel	24 ans 11 m 4 jours	
CARON Jean Claude	24 ans 11 m 4 jours	
VILLATE Alain	21 ans 10 m 15 jours	
BUFFAUT John	21 ans 5 mois	
LE MORAUX Hubert	21 ans 3 m 27 jours	
CARBONI Pierre	20 ans 11 m 3 jours	
VALTONI Loïc	19 ans 1 m 29 jours	
ESTRUCH Christian	18 ans 11 m 29 jours	
JARRIGE-LEMANS Eric	17 ans 9 mois	

Commentaire de la délégation

Pour information voici les critères de l'administration :

Tous les agents ayant un niveau « excellent » quelle que soit leur marge de progrès puis les «Très bon en progrès » et parmi les « très bon en constant » ceux qui ont le plus d'ancienneté dans le grade du corps. Ces critères n'ont jamais été discutés avec les organisations syndicales et leurs représentants avant cette CAP.

Pour la FSU nous avons pris les critères d'ancienneté dans la catégorie quelle que soit l'évaluation (voir les listes ci-dessus)

Une partie de la matinée de la CAP a été consacrée aux critères de l'avancement. Après avoir entendu les représentants syndicaux sur leurs critères, l'administration a mis au vote ses critères de performance :

- Tous excellent en priorité sans les marges de progression
- Les Très Bon en tenant compte de l'ancienneté dans le grade.

TOUS les délégués des personnels ont voté contre cette proposition. L'administration a maintenu ses critères pour les 3 tableaux et la CAP n'a servi qu'à entériner les listes de l'administration.

Autres situations :

- Les deux demandes d'intégrations ont été validées.
- L'appréciation du recours a été maintenue.

De plus, l'administration a imposé aux délégués des personnels qu'aucune diffusion des résultats ne soit faite avant que ceux-ci ne soient validés par celle-ci. Une première dans les annales des instances paritaires !

Pour cette CAP nous appliquerons cette. Mais la FSU interviendra pour dénoncer cette procédure.

Dans le cadre du budget 2011, l'administration a annoncé qu'aucun concours n'était prévu. Les postes restés vacants suite aux mobilités seraient proposés en détachement. Les Adjoints techniques sont encore une fois les dindons de la farce. La progression de carrière ne peut se faire que par tableau d'avancement ou par liste d'aptitude.

Pour les agents qui souhaiteraient connaître les résultats de l'administration les concernant, ils peuvent joindre les représentants de la FSU :

Josiane TRIAS (06 23 12 77 28) et Jean-marc VALLE (06 09 04 68 77)